



DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 30 JANVIER 2025.

Conseillers en exercice	:	33
Présents	:	24
Pouvoirs	:	5
Absents	:	4

L'an deux mille vingt-cinq, le trente Janvier, à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur le Maire et sur convocation qui leur a été adressée le vingt-quatre Janvier deux mille vingt-cinq.

Etaient présents :

M. Paul CARRERE, Maire,
M.M. Isabelle CANTEGREIL, Jérôme BAYLAC-DOMENGETROY, Rose-Marie ABRAHAM, Claude LABORDE, Christelle GUILHEMSAN, Yannick VILLATORO, Anaïs CADIS, Daniel BIREMONT, Nathalie MOMEN, Adjoints
M.M. Philippe BOUCHONNEAU, Martine COULOUDOU, Alain CLOUTOUR, Marie-Christine ALTIMIRA, Véronique CARRERE, Didier STEVENIN, Angéline GUILHEMSAN, Nacira LAROUSSE, Christian PIT, Arnaud BRUNET, Philippe ESPUNA, Nicolas MATHIO, Céline BROQUERE, Mickael ECKHOUDT

Absents excusés ayant donné Pouvoirs :

M. Daniel REISEMBERG à M. Philippe BOUCHONNEAU
Mme Pascale MOURIERE à M. Philippe ESPUNA
M. Michel GOURDON à M. Claude LABORDE
Mme Katia LEFEVRE à Mme Isabelle CANTEGREIL
Mme Anaïs BAREYT à Mme Nacira LAROUSSE

Absents :

M.M. Cyril BIREMONT, Luc SCOGNAMIGLIO, Pierre GALIBERT, Annick CREISMEAS

Secrétaire de séance :

Mme Nathalie MOMEN

Délibération n° 2025.002

Objet : ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2025.



Délibération n° 2025.002

Objet : ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2025

Monsieur le Maire donne lecture aux Membres du Conseil Municipal de l'ordre du jour de la séance du Conseil Municipal du 30 janvier 2025

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à mains levées, à l'unanimité

ADOPTE l'ordre du jour de la séance du Conseil Municipal du 30 janvier 2025 dont le détail suit :

1. Vote d'une subvention exceptionnelle 2025 au Comité du mémorial landais des morts pour la France en Afrique du Nord
 2. Demande de financements pour l'amélioration énergétique des bâtiments communaux – Année 2025
 3. Demande de financements pour la réhabilitation du Skate Park – Année 2025
 4. Demande de financements pour la sécurisation du Centre de loisirs – Année 2025
 5. Travaux de construction d'une salle multisport - Avenant n° 4
- Questions diverses – Informations.

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe que conformément à l'article R421-1 à R 421-7 du Code de Justice administrative le Tribunal Administratif de Pau peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération dans un délai de deux mois à compter de sa publication et transmission aux services de l'Etat. Le tribunal administratif de Pau peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible via le site Internet <http://telerecours.fr>

Fait à Morcenx-la-Nouvelle, le 30/01/2025

La Secrétaire de séance,
Nathalie MOMEN

Le Maire,
Paul CARRERE.

